

Reproduction des cinq signatures
sous un logiciel, superposition
(sans changement d'échelle),
mise en transparence de chaque
image (20%), et impression du
résultat (agrandi)



vous-même, l'intérêt n'est

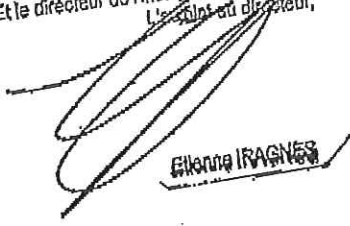
Reproduction
des cinq
signatures
du dossier
de M. S. ~~XXXXXXXXXX~~

Pour le Préfet,
P/le secrétaire général et le secrétaire général adjoint,
Et le directeur de l'immigration et de l'intégration empêchés,
L'adjoint au directeur,


Etienne IRAGNES

al Général, l'expression de

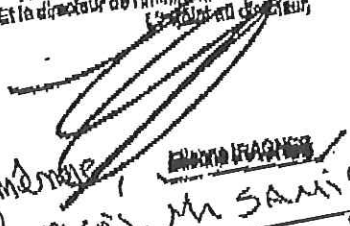
Pour le Préfet,
P/le secrétaire général et le secrétaire général adjoint,
Et le directeur de l'immigration et de l'intégration empêchés,
L'adjoint au directeur,


Etienne IRAGNES

décision n'est
pas que le recours est
à exécuter.


Fait à Lille, le 14 juillet 2010

Pour le Préfet,
P/le secrétaire général et le secrétaire général adjoint,
Et le directeur de l'immigration et de l'intégration empêchés,
L'adjoint au directeur,

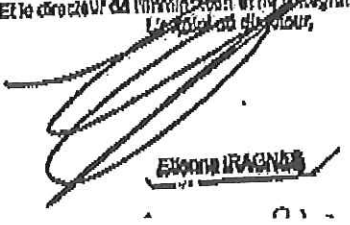

Etienne IRAGNES

lesus-médiane
à D. ~~XXXXXXXXXX~~, M. SAMIA signe et
des pénales prévues ... 17/2010

Pour le Préfet,
P/le secrétaire général et le secrétaire général adjoint,
Et le directeur de l'immigration et de l'intégration empêchés,
L'adjoint au directeur,


Etienne IRAGNES

Pour le Préfet,
P/le secrétaire général et le secrétaire général adjoint,
Et le directeur de l'immigration et de l'intégration empêchés,
L'adjoint au directeur,


Etienne IRAGNES